



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Qu'est-ce qu'un jeune animal ?

La jeunesse chez les animaux est définie comme l'étape pré-adulte d'un individu. Elle se divise en deux phases : la première de dépendance aux parents et la seconde d'émancipation menant progressivement vers l'indépendance de l'individu.

Ces jeunes animaux ne sont pas pour autant abandonnés : dans la plupart des cas, les parents se trouvent aux alentours, partis à la recherche de nourriture ou attendant qu'un potentiel danger (peut-être vous) se soit éloigné.

Comment identifier un jeune animal ?

Selon l'espèce, le jeune est plus ou moins différenciable de l'adulte. La taille est souvent un critère déterminant. On retrouve la présence de duvet, une couleur différente de l'adulte, les plumes en cours de croissance (queue courte),...

A savoir



Un jeune seul est-il un jeune abandonné ?

Comme les humains, les jeunes animaux s'émancipent à "l'adolescence" et s'éloignent progressivement de leurs parents. Ils ne sont pas pour autant abandonnés : dans la plupart des cas, les parents se trouvent aux alentours.

C'est par exemple le cas de la chouette hulotte : les jeunes quittent le nid alors qu'ils ne savent pas encore voler. Pendant cette période de 2 ou 3 semaines, les jeunes chouettes se trouvent au sol ou à mi-hauteur dans la végétation. Elles continuent d'être nourries par les parents qui occupent toujours le nid situé dans un rayon de 20 mètres et qui communiquent de loin avec leur progéniture.

Toucher un jeune animal peut-il entraîner son abandon ?

Pour la plupart des animaux, les toucher n'entraîne pas de rejet des parents ou de conséquences sur le comportement de leurs congénères.

Néanmoins, la manipulation de l'animal ne doit intervenir seulement lorsque les circonstances nécessitent qu'il soit déplacé (le mettre à l'abri des prédateurs). Par mesure de précaution, nous vous recommandons d'utiliser des gants.

Peut-on donner du pain et du lait pour nourrir les jeunes ?

Il est fortement déconseillé de nourrir les animaux secourus et d'autant plus de leur donner du pain et du lait. La farine de blé contenue dans le pain n'est pas nutritive et entraîne des occlusions intestinales. Le sel présent dans le pain est également toxique pour certaines espèces et peut créer des malformations. Le lait de vache est très indigeste pour beaucoup d'espèces et peut même provoquer des diarrhées mortelles pour les jeunes animaux. **À chaque espèce sa nourriture ! Prenez toujours conseils avant d'agir !**

Il arrive que...

...le jeune soit blessé/malade.

Les jeunes sont des proies faciles pour les prédateurs et il est fréquent que ces derniers finissent blessés suite à une attaque. Le jeune peut avoir des blessures apparentes, et présenter des saignements, des membres "tordus", une perte abondante du pelage/plumage, être couché sur le flanc ou paraître manifestement affaibli (yeux mi-clos, absence de réactivité).

...le jeune soit sur la route ou à proximité.

Lors de l'exploration d'autres territoires, les jeunes peuvent s'aventurer à proximité des routes et être menacés par les véhicules.

...le jeune soit menacé par des prédateurs.

Si le jeune s'est éloigné de ses parents, il peut être plus vulnérable aux attaques de prédateurs. Ces derniers privilégient souvent des proies jeunes et/ou faibles qui sont plus faciles à attraper.

J'ai trouvé un jeune animal, que faire ?

Avant toute intervention, il est nécessaire d'observer l'état du jeune animal.



1. Situation de l'animal

Le jeune présente des signes apparents de blessure (sang ou trace de sang, pattes tordus, aile pendante, peu de réaction, corps inerte...) L'animal nécessite des soins administrés par des professionnels habilités. Manipulez-le le moins possible en portant des gants (un linge peut aider à la capture).

- Déposez l'animal dans un carton de taille adaptée, tapissé de papier journal, avec quelques trous pour l'aération, et placez-le dans une pièce isolée, calme et tempérée.

- Consultez la brochure « Secourir un animal en détresse », disponible sur le site www.lpo.fr.

- Transférez le jeune animal au plus vite vers une structure habilitée : <https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/agir-pour-la-faune-en-detresse/centres-de-soins>.

Le jeune ne présente aucun signe de détresse. Dans ce cas, il peut être replacé selon un protocole propre à sa famille.



2. Le jeune animal est un oisillon

La reproduction des oiseaux commence au printemps. Après quelques jours ou semaines, les jeunes oiseaux se retrouvent vite à l'étroit et peuvent s'aventurer au sol, à la merci des dangers. Si l'oisillon ne semble pas pouvoir s'envoler mais sautille de branche en branche ou volète au-dessus du sol, ne faites rien. Il ne lui faudra que peu de temps avant de pouvoir atteindre seul les hautes branches. Si nécessaire, mettez-le à l'abri des dangers et des prédateurs : dans le cas où le nid est visible, accessible et en bon état, n'hésitez pas à y replacer l'oisillon. Les oiseaux, contrairement aux mammifères, ont un odorat très peu développé. Aussi, sachez que le fait de les toucher n'entraînera aucun rejet par les parents. Nous conseillons cependant de toujours manipuler un jeune animal avec des gants.

Si aucun nid n'est visible, il est nécessaire de créer un nid artificiel afin de replacer au mieux et en toute sécurité l'oisillon, en suivant le protocole suivant.

Protocole de remplacement d'un oisillon :

Pour mettre en sécurité un oisillon, munissez-vous :

- D'un contenant (carton, cagette large, panier en osier...) à bords hauts (3 fois la taille de l'oiseau).
- D'une litière (papier journal, essuie-tout, tissu polaire...). Éviter les tissus qui peuvent s'effiloche, comme les torchons ou serviettes de bain.
- D'une corde ou de la ficelle solide (vous pouvez en tresser une en entortillant plusieurs).

1) **Ouvrez le carton et placez la litière au fond ;**

2) **Accrochez la corde en forme d'anse de panier** sur le dessus ou faire 4 trous en rectangle sur un côté avec une ficelle en bas qui ressort vers l'extérieur et une autre en haut pour ensuite encercler le tronc (en plus d'être stable, on peut régler la hauteur) ;

3) **Placez l'oisillon dedans. Fixez le contenant au tronc ou suspendez-le**, par exemple, au bout d'une branche fine, à 1 m 30 de hauteur au minimum dans un rayon de 20 m autour du lieu de découverte. Veillez à le placer suffisamment haut afin qu'aucun prédateur (notamment le chat) ne puisse y accéder, en ne laissant aucun support de saut à proximité (table, banc, etc.). En l'absence d'arbre, vous pouvez déposer ou accrocher le contenant à un volet, sur le bord d'une fenêtre, sur une table, sur un toit... en évitant le plein soleil. Veillez aussi à ce que ce nouveau « nid » soit stable (suspendu à une branche et stabilisé avec le tronc ou une autre branche).



Attention, le contenant doit rester ouvert afin que les parents puissent venir nourrir l'oisillon à l'intérieur. L'oisillon sortira de lui-même lorsqu'il aura la masse musculaire suffisante pour se mettre à l'abri. Ne mettez ni eau, ni nourriture. L'utilisation du carton est une bonne solution mais attention : la pluie et l'humidité qui risque d'anéantir votre sauvetage. La cagette ou le panier en osier sont quant à eux plus solides dans le temps.

Pour les merles ou les grives : préférez les caisses de transport pour chats que vous fermerez (les parents alimenteront de l'extérieur). Lors des fortes chaleurs, placez 2 ou 3 serviettes humides sur la cage et une planche qui dépasse des bords lors des pluies. Si l'oisillon est bien nourri, vous pourrez le libérer dès qu'il commence à bien voler (compter environ 7/10 jours).



Pour les pigeons/tourterelles : utilisez un contenant (carton, cagette large, panier en osier...) à installer en hauteur sur un muret, toit, branches. Il faut que l'installation soit stable et que le contenant soit ouvert par le dessus.

Pour les passereaux plus petits (rougequeue, mésanges, rougegorges, fauvettes, etc.) : préférez les cages pour hamster/souris. Si l'oisillon est bien nourri, vous pourrez le libérer dès qu'il commence à bien voler (en moyenne compter une dizaine de jours).



Pour les corvidés (pies/corbeaux/corneilles) : placez le contenant dans un arbre suffisamment haut, avec de petites branches. L'oisillon, stimulé par ses parents, pourra monter plus haut se mettre à l'abri.

Pour les rapaces nocturnes (Chouette hulotte, Chevêche d'Athéna, Hibou moyen-duc, Petit-duc scops...) : placez le carton (ouvert), la cagette ou le panier en hauteur pour que les parents puissent venir nourrir les petits. Les jeunes rapaces nocturnes sortent du nid bien avant de savoir voler, ils dorment le jour souvent au pied d'un arbre. La nuit venue, ils se déplacent et émettent des cris qui permettent à leurs parents de les repérer et les alimenter.

Une fois l'oisillon replacé, il faut s'assurer que les parents reviennent le nourrir. Si vous n'avez pas de jumelles pour observer le nid à distance ou bien le temps nécessaire, cherchez des traces de fientes. Si vous en découvrez autour ou dans le nid de remplacement, c'est signe qu'il y a des adultes qui assurent le nourrissage. S'il n'y a pas de fiente à la fin de la journée et que l'oisillon ne se nourrit pas seul, il est nécessaire de le transférer vers un centre de soins.



3. Le jeune animal est un mammifère

Un jeune mammifère qui se déplace au sol doit être surveillé, en prenant soin de rentrer les animaux domestiques. Évitez au maximum de manipuler un mammifère. Si la manipulation est nécessaire, mettez des gants.

Pour les jeunes lièvres (levrauts) et cervidés : il est normal de trouver les jeunes seuls au sol. Le levraut et le faon ne dégagent aucune odeur corporelle qui pourrait attirer les prédateurs. Sa mère n'est pas très loin et le surveille en permanence, revenant régulièrement auprès de lui pour le nourrir. Il est important que vous ne touchiez pas le jeune animal et que vous vous en éloigniez rapidement. Le non-respect de ces consignes peut entraîner un rejet de la mère. En le prélevant de son milieu naturel, vous le condamnez.

Pour les Loirs gris et Lapins de garenne : si ses yeux sont fermés et qu'il n'a pas ou peu de poils, il n'est pas normal de le trouver seul, il y a donc nécessité de le prendre en charge en contactant un centre de sauvegarde. Si, en revanche, ses yeux sont ouverts, qu'il a beaucoup de poils et ne semble ni blessé ni affaibli, il est en train de s'émanciper. Laissez le jeune à l'endroit où vous l'avez trouvé.

Pour les Hérissons d'Europe : s'il s'agit d'un bébé encore rose trouvé abandonné, il faut contacter un centre de sauvegarde au plus vite. S'il s'agit d'un jeune ou d'un immature, l'action à entreprendre sera différente selon les circonstances, le moment de la journée et la saison. Pour vous aider, référez-vous à la fiche MFS "Hérisson d'Europe" (disponible sur le site www.lpo.fr).

Pour les chauves-souris : contacter un centre de sauvegarde ou référez-vous à la fiche MFS "Chauves-souris" (disponible sur le site www.lpo.fr).

Que dit la loi ?

La majorité des espèces recueillies dans les centres de sauvegarde sont des espèces protégées par la loi n°76-629 du 10 Juillet 1976 et ses textes d'application, ou sont concernées par la Convention de Washington qui régleme le commerce des espèces dans le monde. Le transport d'espèces protégées et d'espèces chassables est interdit ou strictement réglementé. Cependant, le statut "d'animal en détresse" a été reconnu et les particuliers bénéficient ainsi d'une dérogation pour recueillir un animal blessé dans le but de **le rapatrier au plus vite vers un centre de sauvegarde**. Il est recommandé de prévenir l'un des centres de sauvegarde ou un centre vétérinaire avant d'entreprendre tout transport. Dans l'intérêt des espèces, l'élevage d'un ou plusieurs individus sans les autorisations adéquates est **strictement interdit**.

Pour les écureuils : une femelle reprend généralement en charge l'élevage de ses jeunes même après un léger dérangement ou une manipulation. Il existe plusieurs cas de figures :

- **Le nid est tombé seul** : il faut remettre les jeunes dans l'arbre sous lequel le nid a été découvert.

- **Abattage de l'arbre dans lequel était le nid** : il faut remettre les jeunes dans l'arbre le plus près de celui abattu, dans un périmètre de 50m autour de celui-ci.

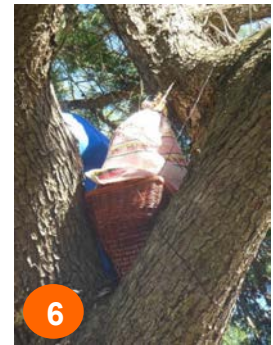
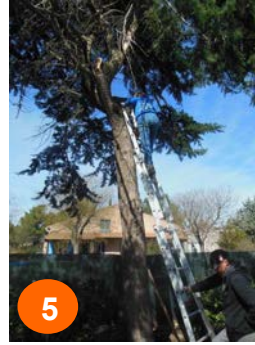
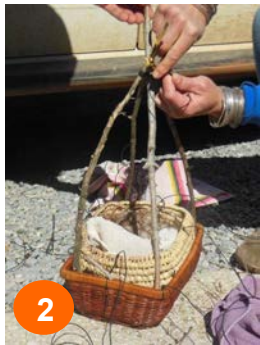
- **Abattage de la branche sur laquelle se trouvait le nid** : il faut remettre les jeunes dans le même arbre sur une branche au-dessus ou en-dessous de celle qui a été abattue.

- **L'arbre a été abattu et il n'y a pas d'arbres autour** : il faut faire une sorte de faux mât et y fixer le nid. Le mât doit être fait en bois pour permettre à la mère d'y grimper aisément et ainsi de récupérer ses petits.

Pour tous vos travaux en hauteur, faites appel à des professionnels ou assurez-vous d'être en sécurité.

Ne remplacez pas les jeunes écureuils juste avant la tombée de la nuit, la mère n'aurait pas le temps de les repérer. En effet, les écureuils voient très mal la nuit. Si vous les avez trouvés en fin de journée, gardez-les chez vous pour la nuit, mettez-les dans un carton fermé avec une bouillote et remplacez-les dehors au petit matin. Si le lendemain du remplacement, la mère n'est pas présente ou que le jeune semble faible, il est impératif de le confier à un centre de sauvegarde au plus vite.

Étapes pour préparer un nid de substitution et le replacer



4. Les gestes à éviter

Les soins à la faune sauvage sont très différents des soins à la faune domestique. Pour favoriser les chances de survie de l'animal, les soins doivent être effectués par des professionnels dans des infrastructures adaptées. Les conséquences d'une mauvaise prise en charge sont multiples : carences dues à une mauvaise alimentation, blessures suite à un mauvais conditionnement, application de mauvais traitements pour soigner une maladie, imprégnation de l'animal... Lors du remplacement d'un jeune, respectez ces consignes :

- Ne pas parler, exhiber ou caresser l'animal : les animaux sauvages sont très stressés au contact de l'homme.

- Ne pas nourrir sans les conseils d'un professionnel : en fonction de son état, l'animal n'aurait pas la force de digérer certains aliments et pourrait en mourir. De plus, donner une alimentation non appropriée à des individus très jeunes peut entraîner une mort rapide et douloureuse. Les centres de sauvegarde les plus proches ou la LPO peuvent vous renseigner sur la liste des aliments adaptés et sur la démarche à suivre.

- Ne pas donner de lait ou d'eau à l'animal : tous les laits ont des compositions différentes. L'administration du mauvais lait peut empoisonner l'animal et également entraîner une mort rapide et douloureuse. Le dépôt d'une gamelle d'eau dans le carton pourrait entraîner des risques d'hypothermie.

Cas particulier

Pour les hirondelles et martinets : référez-vous à la fiche MFS "Hirondelles et martinets" (disponible sur le site www.lpo.fr).

Contacts et informations complémentaires

LPO, Fonderies Royales, 17305 Rochefort Cedex lpo@lpo.fr 05 46 82 12 34

Retrouvez toutes nos fiches MFS sur le site lpo.fr - rubrique Mobilisation citoyenne - Médiation faune sauvage

Ce document a été édité par la LPO France

Rédaction par Solène Bornier (LPO)

Relecture par N. Furon, A. Coquet, AL. Dugué, S. H-Vandenende, A. Maurin,

S. Thibaut-Lecornu, V. Maillot, O. Aliadière et B. Viseux (LPO)

Photo © Adrien Corsi LPO Auvergne- Illustrations © Cécile Rousse



AGIR pour la BIODIVERSITÉ